



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : YVON TAILLARD

MEDECINS :

Dr MENET 02 99 69 71 50
Dr GONNEAU 02 99 69 64 44

CCAS :

Ouvert du lundi au vendredi,
aux horaires de la mairie.
Fermé le samedi 02 99 69 79 71

SERVICES DE GARDE :

Médecins de garde ? Transport
par ambulance ? Faites le **15** !

PHARMACIE :

de garde : faites le **32 37**

ORTHOPHONISTE :

Mme GARCIA 06 09 48 81 30

SANTÉ NORD :

Mme PELLE 02 99 69 74 58

CABINET INFIRMIER :

M. DELABROISE - Mme LEFKIR
Mme DONY 02 99 69 71 61

OSTÉOPATHE :

Mme COSSET 06 51 09 30 46

KINÉSITHÉRAPEUTES :

M. BERNICOT - Mme ETIENNE -
Mme MENDEZ 09 81 36 61 36

VÉTÉRINAIRE : 24h/24h

02 99 55 20 77 02 99 39 51 26

HYPNOTHÉRAPEUTE :

M. HERVAGULT-JUZBASA
06 08 03 38 35

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la mairie est **ouvert au public** du lundi au samedi **de 9h à 12h**,
le lundi après-midi **de 13h30 à 16h30**, les mardis, jeudis et vendredis après-midi sur rendez-vous.
Une **permanence téléphonique** est assurée à partir de 15h *sauf le mercredi* au 02 99 69 71 07.

Permanence de M. le Maire : **samedi** sur rendez-vous de 10h à 12h, M. Taillard

Permanence des adjoints le samedi matin ou sur rendez-vous en semaine :

@: mairie@montreuil-sur-ille.fr Internet : www.montreuil-sur-ille.fr www.facebook.com/msi35440/

Liste électorales :

- Tous les jeunes ayant eu 18 ans **depuis le 15 mars 2020 jusqu'à ce jour** doivent vérifier leur inscription électorale.

Les jeunes "recensés tardivement après leur 16 ans " devront également vérifier leur inscription électorale et le cas échéant s'inscrire en mairie.

Les jeunes atteignant 18 ans avant la mi-juin seront invités à vérifier leur inscription auprès de la mairie en nous contactant : ces listes nous sont envoyées par l'Insee.

- Tout changement de domicile au sein de la commune doit être signalé au secrétariat de la mairie dans le cadre du suivi électoral.

Élections départementales et régionales :

La Préfecture d'Ille -et-Vilaine a confirmé les dates des prochaines élections départementales et régionales à savoir les **dimanches 13 et 20 juin**.

A titre d'information, la date limite d'inscription sur la liste électorale est fixée au vendredi 7 mai 2021.

Accueil des Finances Publiques :

Pour plus de proximité, de nouveaux points d'accueil fiscal sont déployés dans le département depuis le début de l'année. Des agents des Finances publiques sont présents chaque semaine, **sur rendez-vous**, pour traiter vos demandes concernant les impôts.

Pour Rennes Nord : **Saint Aubin d'Aubigné** le lundi matin et **Sens de Bretagne** le mardi matin.

Prendre rendez-vous sur impots.gouv.fr (rubrique contact) ou au **0 809 401 401** du lundi au vendredi de 8h30 à 19h (appel non surtaxé).

Chiens errants :

Les propriétaires de chiens ont l'obligation de ne pas laisser divaguer leurs animaux (l'article L211-23 du code rural qui stipule qu'est « considéré comme en état de divagation, tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître... ».)

Tout chien de 1ère ou 2nde catégorie doit être déclaré obligatoirement au secrétariat de la mairie.

C.C.A.S. :

Le Centre Communal d'Action Sociale de Montreuil-sur-Ille a amélioré le portage de repas. Ce service est maintenant proposé du lundi au samedi, depuis début février

Points Accueil Emploi : (UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS) - Plus d'infos sur : www.valdille-aubigne.fr

Cap Malo : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h. Tél. : 02-23-22-21-81

Saint Aubin d'Aubigné : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et le mercredi de 14h à 17h. Tél. : 02-99-55-42-42

Conciliateur de Justice : Prendre rendez-vous :

Mairie de Melesse au 02-99-13-26-26 Mairie de La Mézière au 02-99-66-01-99 Mairie de Saint-Aubin d'Aubigné au 02-99-55-20-23

Montreuil-sur-Ille : Agenda

Chaque mardi : Marché devant la mairie et la poste : 8 commerçants vous attendent.

En raison du couvre-feu, les horaires du marché sont modifiés : **de 15h à 17h30**.

Le jeudi, c'est pizza ! En raison du couvre-feu, les horaires de Cyril pizza changent :

il vous accueille place Rébillard, le jeudi de **16h30 à 18h**. Essayez de passer commande à partir de 10 h pour faciliter le service. Tél. : **06-85-72-98-25**

Prochain conseil municipal : Vendredi 12 Mars à 20h30 à la Salle des Fêtes. Les conditions sanitaires du moment décideront du nombre de personnes pouvant y assister.

Les Assos

Association Ille émoi :

Voici le programme de l'association **Ille émoi** pour la **semaine des alternatives aux pesticides**, en partenariat avec le Syndicat du Bassin Versant Ille et Illet.

Dimanche 21 mars :

Taille des cabanes en saule vivant du jardin buissonnier derrière l'église de 11H00 à 12H30. Gratuit. Récupération gratuite pour les participants des branches de saule pour vos tressages, vanneries, plantations. Apporter son coupe branche, son escabeau si possible, ses bottes.

Samedi 27 mars :

Sortie nocturne silencieuse : "Les bruits de la nuit". Gratuit. RDV 19H00 au Clos Paisible. Sortie animée par Nicolas Hyon, animateur nature. Nous découvrirons les bruits de la faune sauvage la nuit. Apportez vos bottes car sortie en lieu humide. Le silence sera de rigueur afin de mieux écouter les animaux.

Dimanche 11 avril :

Sortie découverte des plantes comestibles. Gratuit. RDV 10H00 au Clos paisible.

Sortie animée par Nicolas Hyon, animateur nature. Nous découvrirons les plantes sauvages comestibles et les toxiques et aussi les bruits de la journée. Apportez vos bottes car sortie en lieu humide.

Association Bien Vivre :

L'Assemblée Générale Extraordinaire de Bien Vivre aura lieu le Samedi 20 Mars 2021 à 10h à la salle des fêtes de Montreuil Sur ille.

L'association Bien Vivre est actuellement en réflexion autour de son organisation. Les bénévoles actuels, dynamiques et motivés ont besoin de vous pour étoffer l'équipe et enrichir la réflexion. Les périodes de transition entre bénévoles sont nécessaires pour assurer un relais dans de bonnes conditions. Depuis 1 an 1/2, le bureau de Bien Vivre fonctionne notamment en sous-effectif. ...

Les Assos (suite)

Association Bien Vivre : (suite)

...Nous vous attendons donc nombreux le 20 Mars pour découvrir le fonctionnement de l'Association, poser des questions, proposer votre aide...

Nous attirons votre attention sur le fait que si l'Association ne parvient pas à élire un nouveau bureau et Conseil d'Administration, c'est sa pérennité qui est en jeu et par conséquent la poursuite de ses différentes activités qui est remise en question.

Nous comptons donc sur votre participation !

MSI en bref !

Horaires de la poste :

Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 8h45 à 12h. Fermée le lundi et le jeudi.

Rappel :

Le **port du masque** est obligatoire pour tout piéton sur le territoire du département de l'Ille-et-Vilaine, pour les personnes de onze ans et plus.

La bibliothèque est désormais gratuite pour tous les Montreuillais. Les horaires : Mercredi 10h-12h et 14h-17h30. Vendredi 15h30-17h30. Samedi 10h-12h



Application PanneauPocket :

Les infos de la commune directement dans votre poche : c'est désormais possible ! Téléchargez gratuitement l'application **PANNEAUPOCKET** sur votre téléphone ou votre tablette, puis sélectionnez votre commune.

A chaque nouvelle info de la commune, vous recevrez une notification en temps réel.

L'application **PANNEAUPOCKET** ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle. Vous restez anonyme.

Les travaux sur la commune :

(Les dates prévu sont susceptibles d'être modifiées)

- **Rue des Écoles** : l'aménagement de l'arrêt de car, devrait se terminer le 15 mars.

- **Rue des Chênes et rue des Lilas** : début des travaux d'enfouissement des réseaux électrique et téléphone. Changement des poteaux et lanternes, prévus du 15 mars au 15 octobre.

- **Rue Alexis Rey et rue du Clos Gérard** : les travaux ont pris 3 semaines de retard. La fin des travaux sur le réseau d'eau potable est maintenant prévue vers le 12 mars. Ces travaux sont réalisés en demie chaussée.

Chenille processionnaire du pin :

Les conditions météorologiques de cette mi-février vont déclencher, dès les prochains jours, les premières descentes massives de chenilles processionnaires du pin. Tout ramassage ou manipulation des chenilles est à proscrire sans équipement de protection adapté (masques, gants, lunettes) car le risque d'urtication sévère est majeur à ce stade de développement.